




AUCUN CAS ACTUELLEMENT

**TABLEAU DE DÉCLARATION DES CAS DE COVID-19 CONFIRMÉS
CHEZ DES PERSONNES AYANT FRÉQUENTÉ LES CAMPUS DE L'UQAR**

Identification du cas	Campus	Groupe	Fréquentation avec risque de contagion

Dès qu'un cas positif est porté à l'attention de la direction de l'UQAR, un contact entre l'Université et la Direction régionale de la santé publique est établi pour assurer un suivi. Cette dernière procède à une investigation visant à évaluer les risques de propagation et, si elle considère que des mesures doivent être prises, s'assure du suivi auprès des personnes ayant été en contact avec celles ou ceux qui reçoivent un test positif. Seules les personnes à risque sont donc jointes par la Direction régionale de la santé publique.

- 
-
1. Seuls les cas où la personne a fréquenté les campus sont inscrits.
 2. La période avec risque de contagion est établie selon les recommandations de la Direction régionale de la santé publique.
 3. Un cas est retiré du tableau lorsque la période à risque d'apparition de symptômes est passée.